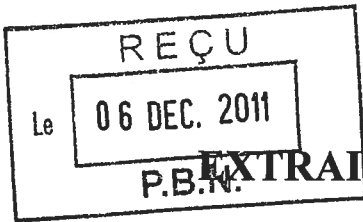


2011/019



COMMUNE DE BREUGNON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 novembre 2011

L'an deux mil onze et le dix huit novembre à dix huit heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. DUVIGNAUD Yves, Maire.

Présents : M. DUVIGNAUD Yves - - Mme REY- M. VIEREN Jean-Pierre - Mme VIEREN - M. BERNOT Patrick - Mme MILLIER Isabelle -.- Mme BOUTRON Christelle

Absence : M CORNU - M. MILLIER Thierry- Mlle PANTIGNY Elodie M PANTIGNY Patrick-

Mme REY a été nommée secrétaire

Le compte rendu de la dernière séance est lu et approuvé

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal :	11
Nombre de membres en exercice :	11
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération :	07
Date de la convocation :	09/11/2011
Date d'affichage :	09/11/2011

Ordre du jour :

- Motion pour la ligne TGV
- Délégation du service Public « Eclairage Public »
- Rapport Eau 2010
- Travaux Logement de l'Ecole
- Subventions
- Questions diverses

Objet : MOTION DE LA LIGNE TGV

Le conseil municipal a pris connaissance du projet de création d'une ligne à grande vitesse dite POCL. Au regard de l'enjeu d'aménagement du territoire mais aussi intérêts économiques et environnementaux, le conseil municipal apporte son soutien au scénario « médian » avec un décochement de la ligne à GIEN afin de desservir les villes de Cosne-sur-Loire, La Charité-sur-Loire et Nevers.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et ans susdits.

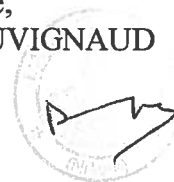
Fait à BREUGNON, le 8/11/2011.

SOUS-PREFECTURE DE CLAMECY
Reçu le

- 1 DEC. 2011

Notification de l'art. 2 de la loi
du 12 mars 1992 Modifiée

Le Maire,
Yves DUVIGNAUD



Acte rendu exécutoire après dépôt en sous-Préfecture le
Et publication ou notification le 8/11/2011

*Le Maire
Yves
Duvignaud*

Maire de Breugnon
le

1 - DEC. 2011